

I. Présentation

Présentation générale de la délégation Centre ressources illettrisme, délégation de l'IREPS Auvergne Rhône Alpes

L'association IREPS Auvergne-Rhône-Alpes accompagne les professionnels dans leurs projets de promotion de la santé. Elle contribue par son action à améliorer la santé des populations et à réduire les inégalités sociales de santé. La délégation Centre ressources illettrisme de l'IREPS Auvergne Rhône Alpes contribue à réduire ces inégalités sociales de santé en agissant sur un déterminant social de santé spécifique : le niveau de maîtrise de la langue.

Contexte de la demande

Depuis janvier 2017, le centre ressources illettrisme conçoit un site de ressources pédagogiques destiné aux intervenants pédagogiques (bénévoles et salariés) qui forment les adultes migrants et francophones aux compétences de base. On entend par compétences de base, la capacité à lire, écrire, raisonner, compter, calculer et utiliser le numérique...de manière à être autonome dans la vie quotidienne.

Présentation du site : La manufacture andragogique

<http://www.manufacture-andragogique.fr>

L'objectif général du projet consiste à favoriser la citoyenneté des adultes peu autonomes à l'oral et/ou à l'écrit, en développant leur culture numérique.

L'objectif opérationnel consiste à développer les compétences numériques et andragogiques(*) des intervenants pédagogiques accompagnant ce public.

Il s'agit pour les intervenants pédagogiques :

- d'acquérir des repères sur les processus pédagogiques de formation
- de s'approprier l'utilisation d'outils numériques pédagogiques
- d'acquérir des connaissances sur la culture numérique
- d'acquérir des compétences de gestion de formation

Sur le site, chaque utilisateur peut gratuitement :

- se former en ligne
- préparer facilement un déroulé de séance de formation, choisir et créer des séquences de formation sur mesure, quel que soit le niveau de ses apprenants
- échanger sur ses pratiques, et mutualiser ses ressources pédagogiques

En outillant les intervenants pédagogiques, la manufacture andr@gogique souhaite favoriser l'appropriation des usages du numérique et l'accès aux droits et à l'information des personnes migrantes et en situation d'illettrisme.

(*) *L'andragogie correspond à la pédagogie adaptée aux adultes.*

Dans l'onglet « Ressources » puis « Modules de formation pour vous former », chaque utilisateur a accès à plusieurs parcours de formation en ligne portant sur différentes thématiques.

Certains modules de formation comportent une vidéo pédagogique d'animation. Ces vidéos pédagogiques explicitent une démarche pédagogique, des concepts, ou tout autre notion liée à l'andragogie. Elles doivent faciliter l'acquisition de nouvelles compétences par les utilisateurs des modules de formation.

La chargée de projets du centre ressources illettrisme, responsable de la création du site, réunit un groupe de travail de plusieurs experts pédagogiques issus d'horizons variés (université de Grenoble, organismes de formation pour adultes, consultants en formation indépendants...) depuis le début de sa conception. Ce groupe de travail fournit la matière aux scénarios des vidéos, et fait une lecture critique constructive tout au long des étapes de réalisation des vidéos.

II. Objet du cahier des charges, l'illustration de plusieurs parcours de formation, comprenant la création de vidéos pédagogiques animées

Il s'agit d'illustrer plusieurs modules de formation du site « la manufacture andr@gogique », en réalisant 7 vidéos pédagogiques animées à partir d'un scénario proposé par la chargée de projets du site.

Objectif des vidéos pédagogiques :

Favoriser l'acquisition de compétences pédagogiques et numériques des utilisateurs du site

Public visé :

L'ensemble des utilisateurs du site, particulièrement tout intervenant pédagogique, bénévole ou salarié, formant des adultes à l'acquisition des compétences de base. Durée de chaque vidéo : entre 3 et 4 minutes.

Chaque vidéo sera proposée sous un format interactif, intégrable sur notre site, et sous un format mp4 ou équivalent sur la chaîne youtube de l'Ireps Auvergne Rhône Alpes. Les vidéos réalisées à ce jour sont disponibles sur notre site, <http://www.manufacture-andragogique.fr>, avec l'onglet « Ressources » puis « Vidéos »

Principes d'exécution :

Chaque vidéo pédagogique :

- aura pour fonction d'illustrer des notions théoriques et des concepts andragogiques complexes
- devra traduire le plus clairement possible ces notions et concepts pour en faciliter l'appropriation par les utilisateurs, à travers des associations d'idées, des lignes visuelles claires, de l'humour, de la créativité.
- sera interactive avec l'utilisateur. La forme de cette interactivité sera définie en accord avec la chargée de projets du site.

Pour chaque vidéo pédagogique, le prestataire veillera à :

- faire preuve de grande clarté
- susciter l'attention et la curiosité de l'utilisateur

- favoriser la mémorisation de l'utilisateur.
- assurer une continuité graphique avec les vidéos déjà réalisées sur le site.

Sur le plan technique, le prestataire retenu sera vigilant à produire des vidéos de bonne qualité visuelle et sonore.

Plusieurs éléments graphiques (charte graphique, avatars etc), le contact de la personne pour l'enregistrement de la voix ainsi que plusieurs éléments sonores (jingle, bruitages...) seront fournis par la délégation Centre ressources illettrisme de l'IREPS Auvergne Rhône Alpes. Ces éléments ont été utilisés pour les vidéos déjà réalisées à ce jour.

La réalisation de chaque vidéo pédagogique fera l'objet de plusieurs temps de collaboration avec la chargée de projets du site :

En amont de la réalisation des vidéos :

Un temps de travail commun à toutes les vidéos permettra d'approfondir les attendus de réalisation, et la mise en place d'un planning de travail.

En amont de la réalisation de chaque vidéo :

Etapas de réalisation	Centre ressources illettrisme	Prestataire
Scénario	Fournit un texte pour le scénario Valide le scénario	Réalise le texte pour la voix off Découpe le texte en scénario
Storyboard	Valide les visuels	Réalise le storyboard
Animation	Valide l'animation de la vidéo Valide la version définitive de la vidéo	Réalise l'animation de la vidéo à partir du storyboard

Plusieurs aller-retour (mail et/ou téléphone et/ou temps de rencontre) entre le prestataire et le centre ressources illettrisme sont à prévoir à chaque étape.

Calendrier de réalisation :

01/05/2019 à 31/12/2019 : réalisation de 4 vidéos pédagogiques

01/01/2020 à 31/03/2020 : réalisation de 3 vidéos pédagogiques

Le centre ressources illettrisme sera particulièrement attentif à la capacité du prestataire à traduire la demande pédagogique de la chargée de projets en vidéo.

Le marché sera attribué à un seul prestataire. Les prix sont fermes et non révisables pour la durée du marché.

III. Dossier de consultation et réponse attendue

Le dossier de consultation se compose :

Du présent appel à concurrence

Du cahier des charges valant acte d'engagement

Du dossier de présentation de l'organisme candidat

De l'annexe 1 : répertoire d'objectifs des modules de formation

De l'annexe 2 : programmation vidéos

Forme attendue de la réponse au cahier des charges

- Le dossier de présentation de l'organisme candidat
- Le cahier des charges valant acte d'engagement complété et signé
- La proposition technique dans laquelle le candidat détaillera les éléments suivants :
 - la reformulation de la demande mettant en évidence la capacité du prestataire à identifier les objectifs du projet et à adapter sa proposition au public visé
 - les compétences du prestataire en motion design et en gestion de projets
 - les références du prestataire sur le sujet à traiter, à savoir la liste des prestations de même type déjà effectuées et dans quel contexte
 - l'accès (sous forme de lien web) à deux ou trois vidéos animées déjà réalisées
 - le CV du prestataire
 - les outils techniques et numériques prévus pour la réalisation des vidéos pédagogiques demandées par le centre ressources illettrisme
 - tout élément complémentaire utile à la compréhension de la proposition

Réception des dossiers et renseignements divers

Toute demande de renseignements complémentaires pourra être adressée à : Isabelle Kraft, 04 76 40 16 00 ; isabelle.kraft@ireps-ara.org

La date limite de dépôt des réponses est fixée au 15 juillet à 9 Heures.

Les réponses seront envoyées par mail à l'adresse suivante :

isabelle.kraft@ireps-ara.org

Et/ou par voie postale à :

IRIS – Centre ressources illettrisme

Isabelle Kraft, déléguée territoriale

MDH le Patio – 97 Galerie de l'Arlequin

38100 Grenoble

Le choix du prestataire sera effectué par un comité de sélection de l'IREPS Auvergne Rhône Alpes, délégation centre ressources illettrisme. Les dossiers incomplets ne seront pas examinés.

L'offre la plus avantageuse sera appréciée par application des critères de jugement des offres indiqués ci-dessous et pondérés de la manière suivante (sur 100 points) :

Valeur technique :

Les compétences du prestataire en motion design, notamment l'expérience et la qualité de réalisations antérieures de vidéos animées : 30 points

L'expertise de l'intervenant dans les domaines suivants : outils de réalisation de vidéos numériques, connaissance du domaine de la formation, gestion de projets : 25 points

Coût de la prestation : 45 points.

La proposition de prestation attendue ne dépassera pas 14000€ TTC.

Calendrier :

Publication de l'appel d'offres sur le site internet d'IRIS (<http://www.cri38-iris.fr>) le 12/06/2019.

Examen des réponses par le comité de sélection le 16/07/2019

Période de mise en œuvre de la prestation du 1^{er} septembre 2019 au 31 mars 2020.